

DEPARTEMENT DE LA MARNE

Arrondissement de Reims

Canton de BOURGOGNE

Commune de LOIVRE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 DECEMBRE 2019

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Claudine ROUSSEAU, Maire.

Secrétaire de séance : Madame Maria KUENTZ

Présents : : MM ROUSSEAU Claudine – Maire (Pouvoir de R. RANDONNEIX) – BUFFET Danièle, Adjointe – HARBULOT Alain, Adjoint – DUBOIS Laurent, Adjoint - BOYER Karine - Jacques RICHARD – KUENTZ Maria – VERCAEMPT Valérie.

Absents excusés : MM TOUSSAINT Vinciane (Adjointe) – CHOBRIAT Jérémy – RANDONNEIX Régis – MORA Muriel – VIE François-Michel - VIET Stéphane.

Le compte-rendu de la séance du 17 décembre 2019 sera soumis à l'approbation du Conseil Municipal lors de la prochaine séance.

OBJET : CONSTRUCTION D'UN BATIMENT COMMUNAL A LOIVRE -Attribution des marchés de travaux

Madame le Maire rappelle qu'un avis d'appel public à la concurrence sous forme de procédure adaptée, a été lancé le 07 novembre 2019 en vue de l'attribution des travaux de l'opération citée en objet.

Lot 01 : Terrassements VRD aménagements extérieurs

Lot 02 : Gros-œuvre,

Lot 03 : Charpente métallique

Lot 04 : Couverture zinguerie bardage extérieur

Lot 05 : Enduit extérieur

Lot 06 : Menuiseries extérieures aluminium et métalliques

Lot 07 : Menuiseries extérieures PVC- volets roulants

Lot 08 : Menuiseries intérieures bois

Lot 09 : Doublages cloisonnements plafonds isolation

Lot 10 : Carrelage Faïence

Lot 11 : Plomberie sanitaires- Production d'eau chaude

Lot 12 : Electricité VMC –chauffage électrique

Lot 13 : Peinture

Les travaux étaient estimés à 512 400,00 € HTVA

Les critères de sélection fixés dans le règlement de consultation sont les suivants :

- ✓ La valeur technique de l'offre (60 %)
- ✓ Le coût de la prestation (40 %)

Après analyse des offres, il a été décidé :

D'attribuer les lots suivants aux entreprises présentant les offres économiquement les plus avantageuses à savoir :

- Lot 01 : Terrassements VRD aménagements extérieurs à l'entreprise **SAS SRTP – 51420 WITRY LES REIMS** pour un montant de **55 857,25 € HTVA**
- Lot 02 : Gros œuvre à l'entreprise **SARL MATHIS – 51450 BETHENY** pour un montant de **119 007,45 € HTVA**
- Lot 03 : Charpente métallique à l'entreprise **GIBEAUX** pour un montant de **41 940,00 € HTVA**
- Lot 04 : Couverture zinguerie bardage extérieur à l'entreprise **BARBOT CM – 21270 MAXILLY SUR SAONE** pour un montant de **86 910,35 € HTVA**
- Lot 05 : Enduit extérieur à l'entreprise **SAPE- 51430 TINQUEUX** pour un montant de **8 344,81 € HTVA**
- Lot 06 : Menuiseries extérieures aluminium et métalliques à l'entreprise **MANUREGION – 51100 REIMS** pour un montant de **11 730,00 € HTVA**
- Lot 07 : Menuiseries extérieures PVC- volets roulants à l'entreprise **SARL ZUCCARI – 08000 PRIX LES MEZIERES** pour un montant de **6 340,00 € HTVA**
- Lot 08 : Menuiseries intérieures bois à l'entreprise **SARL AA MEREAU JC – 02820 MAUREGNY EN HAYE** pour un montant de **4 100,00 € HTVA**
- Lot 09 : Doublages cloisonnements plafonds isolation à l'entreprise **SARL AA MEREAU JC – 02820 MAUREGNY EN HAYE** pour un montant de **23 394,89 € HTVA (Base + PSE)**
- Lot 10 : Carrelage Faïence à l'entreprise **NOGAS CARRELAGE – 02190 NEUFCHATEL SUR AISNE** pour un montant de **5 771,74 € HTVA**
- Lot 11 : Plomberie sanitaires- Production d'eau chaude à l'entreprise **SARL EG REFRIGERATION – 51190 OGER BLANCS COTEAUX** pour un montant de **13 246,77 € HTVA**

- Lot 12 : Electricité VMC -chauffage électrique à l'entreprise **ICARE - 51370 CHAMPIGNY** pour un montant de **17 000,00 € HTVA**
- Lot 13 : Peinture à l'entreprise **SUISSE SAS - 51370 SAINT BRICE COURCELLES** pour un montant de **4 991,40 € HTVA**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ✓ **AUTORISE** Madame le Maire à signer les marchés de travaux avec les entreprises économiquement les plus avantageuses pour les montants rappelés ci-dessus.

QUESTIONS DIVERSES

Jacques RICHARD demande si la porte extérieure de la salle des fêtes peut être repeinte.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 h 15.